

## MYSTÈRES TALMUDIQUES

(Suite)

Ce double crime ayant été connu en Europe, l'indignation fut extrême contre ses fanatiques auteurs, et, en général contre une secte accusée dans tous les temps, et plusieurs fois condamnée juridiquement comme coupable des mêmes atrocités.

M. Crémieux, vice-président du Consistoire français, ne tarda pas à prendre la défense des coupables et, dans une lettre insérée dans le *Journal des Débats*, le 7 avril 1840, il ne craignit pas d'attribuer tout ce qu'il y a d'odieux dans cette affaire à l'influence des chrétiens en Orient.

Seize juifs étaient impliqués dans l'assassinat du P. Thomas et de son domestique: deux sont morts dans le courant de la procédure, quatre ont obtenu leur grâce pour avoir fait des révélations, les dix autres ont été condamnés à mort par le Chérif-Pacha.

Leur exécution devait suivre immédiatement le prononcé de la sentence; mais, comme la Syrie était alors occupée par les troupes égyptiennes, commandées par Ibrahim-Pacha, le consul de France demanda et obtint que la procédure fut renvoyée au généralissime pour obtenir son approbation.

Voir au ministre des affaires étrangères, à Paris, les procès-verbaux et pièces juridiques relatives au double assassinat du P. Thomas et d'Ibrahim-Amarah, son domestique.

En attendant, les juifs de tous les pays s'agitèrent en faveur des saints et des martyrs, c'est-à-dire des assassins de Damas; des sommes énormes furent offertes aux employés des consulats et aux témoins, des milliers de talaris, et une protection consulaire à un nommé Khalil Sednaoui (1); cinq cent mille piastres au sieur Chubli, de la part des rabbins, pour obtenir la commutation de la peine de mort et la non inscription dans les procès-verbaux de la procédure des traductions des livres juifs et des explications fournies par le rabbin Mouça-Abou-el-Afieh, etc., (2); un sac de monnaie d'argent, envoyé au même Chubli par la famille Mehirkarkhi, chez qui a été assassiné le domestique du P. Thomas (2); il n'y a pas jusqu'à un jeune copiste du consulat de France qu'on n'ait essayé de corrompre, en lui offrant cinq cents bourses. Les juifs d'Europe se hâtèrent d'envoyer deux des leurs, M. Montefiore et Crémieux, à Méhémet-Ali, pour solliciter la mise en liberté des coupables. Dans sa lettre insérée dans le *Journal de Débats*,

(1-2-3) Lettres du Consul de France à Chérif-Pacha.